



## L'emploi industriel, ici et maintenant...

### **CHEZ ACP A DIGULLEVILLE, LES EXIGENCES SOCIALES ET INDUSTRIELLES RESTENT ENTIÈRES !**

Lors du dernier comité de groupe, la direction générale a annoncé clairement une dilapidation du groupe par le biais de cessions de ses entités dont le site ACP est concerné.

Depuis des années maintenant, le patronat du groupe Manoir Industries a usé de la menace perpétuelle à l'emploi pour se voir distribuer des millions d'euros d'aides publiques pour finalement recommencer. Il est temps d'en finir. Notre industrie et nos capacités de production ont un devenir dans la mesure où elles sont parties prenantes d'un plan global de relance visant la réponse aux besoins du pays, et de la population.

La CGT prend acte de cette vente, mais elle entend poursuivre et renforcer la bataille engagée au service des revendications des salarié-e-s, et faire valoir la pérennité du site industrielle à Digulleville. Sur ce point, de nombreuses interrogations demeurent, sur le volume de production comme le niveau d'emploi et des salaires.

**La cession du site d'ACP par Manoir Industries est une étape dans l'histoire de l'entreprise.** Les salarié-e-s, comme la population, ont été tenus à l'écart des négociations. Tout s'est déroulé dans le plus grand secret, notamment entre l'actionnaire principal et l'état : ce dernier étant censé représenter l'intérêt général a abandonné durant cette période toutes exigences vis-à-vis du groupe ainsi que toute volonté de fixer un cahier des charges précis aux divers repreneurs qui s'annoncent ici et là, en matière d'emploi et de production industrielle.

**La CGT fait valoir que le devenir de notre entreprise doit s'extraire de la toute-puissance des exigences des actionnaires.** Elle a interpellé à de nombreuses reprises la direction locale, celle du groupe et les instances territoriales : **RIEN à ce jour ne se dit sur le devenir de notre entreprise, et vous salarié-e-s déjà mobilisés le 29 octobre dernier avez votre mot à dire !**

La CGT comme vous, salarié-e-s de l'entreprise, veut connaître l'avenir ! Pour ce, notre organisation syndicale, porteuse de propositions, appelle à la mobilisation pour obtenir des réponses aux attentes.

**Le syndicat CGT du site d'ACP, l'Union Départementale CGT de la Manche et la Fédération de la Métallurgie par le biais de son Union des Syndicats des Travailleurs de la Métallurgie prendront de nouvelles initiatives pour faire grandir le rapport de force en faveur des salarié-e-s et vous appellent à vous mobiliser !**

**Rassemblement Lundi 8 février 2021 dès 11H00**

**devant l'entreprise - Assemblée Générale – restauration sur place**

**Respect des gestes barrières, port du masque obligatoire.**

Le 1<sup>er</sup> février 2021

**Contacts :**

UD CGT Manche : 09.61.53.41.53

Fédération métallurgie Normandie : Michel DUCRET au 06.81.91.70.61

CGT ACP : Arnaud VIMOND au 07.67.66.39.50